

La g@zette

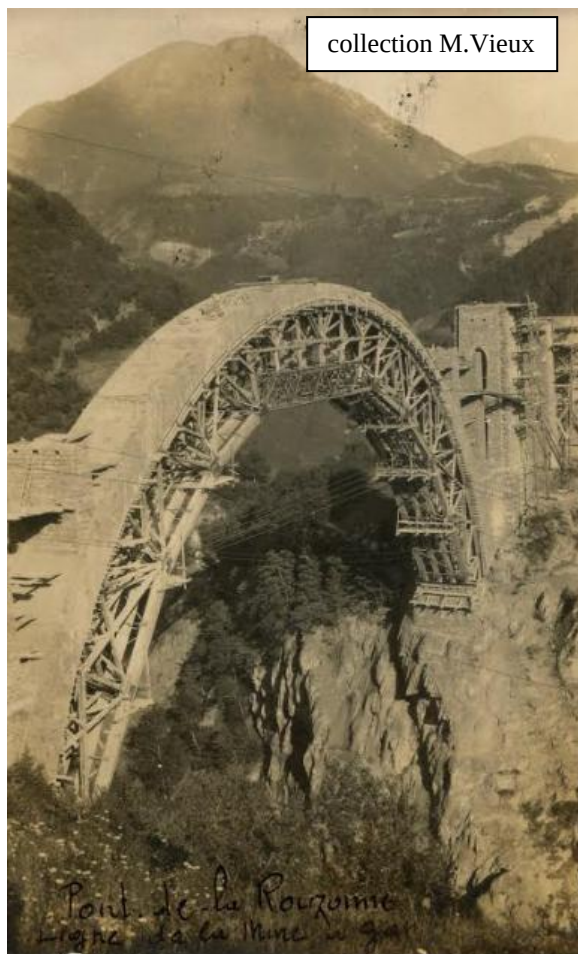
du Valbonnais

N° 148 – Avril 2020

Le **cintre** en bois, une œuvre éphémère...



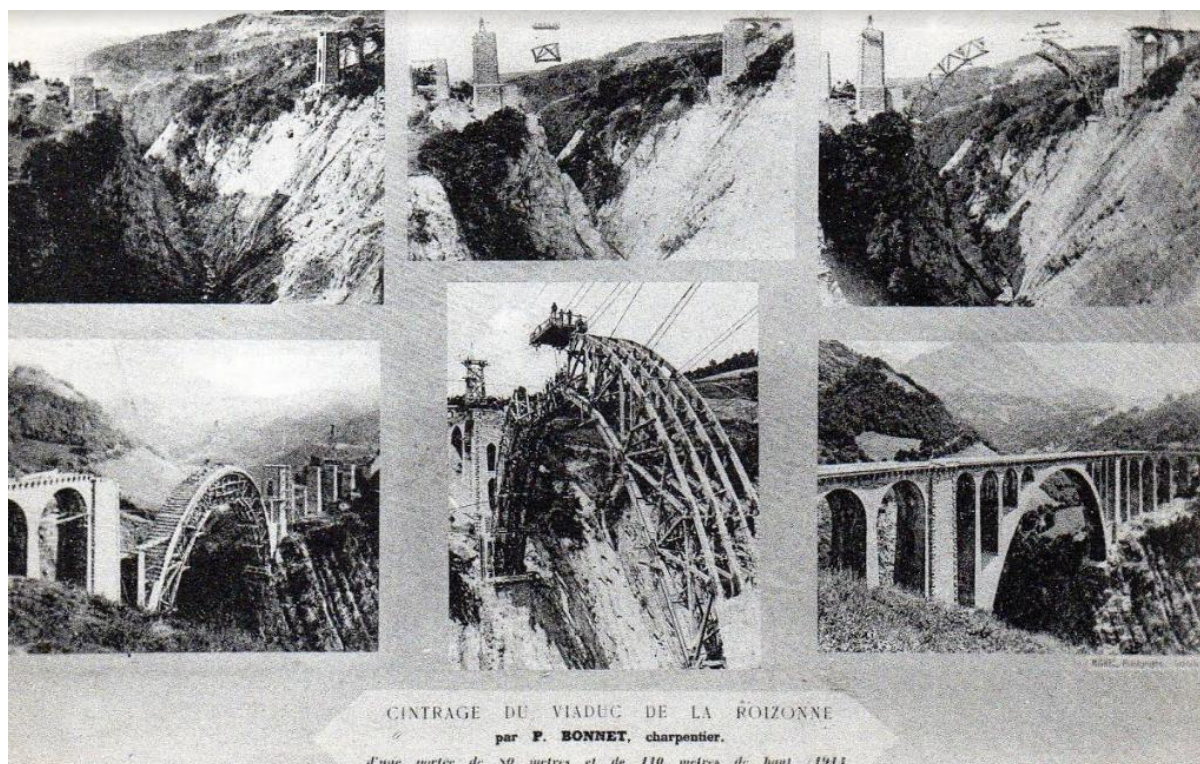
Le cintre de la grande arche du viaduc de la Roizonne a été réalisé par la Maison BONNET



« Je suis Marie Emery, petite fille de Pierre Robert Bonnet. Le cintrage de l'arche centrale du viaduc de la Roizonne, de 90 m de large, de 120 m de haut, est l'œuvre de deux Dauphinois charpentiers de métier, Compagnons du Devoir, mon grand-père maternel et son père Pierre. Un chantier captivant qui s'étala de l'été 1914 à juin 1917(démontage), sans compter les opérations en amont...

Au mois d'août dernier, j'ai contemplé avec une certaine fierté la grande arche centrale, enjambant le profond ravin au-dessus du lit de la Roizonne.

Dans les locaux de la Maison Bonnet, puis dans nos maisons de famille, trônaient ces quelques photos attestant de l'œuvre éphémère de la huitième merveille du Dauphiné ».



Le recto d'une carte postale que Pierre Joseph BONNET envoya à son fils (collection Emery)

Pierre Joseph Bonnet (1861-1919) natif de Champ sur Drac, avait installé son entreprise près des remparts de Grenoble. Surnommé « le trimard », « le Grand Dauphiné », l'ami du trait avait fait 6 ans de Tour de France. Pendant deux ans, il fut professeur dans un cours du soir à Fontaine. Il réalisa de nombreux chantiers et fut contremaître lors de la construction du lycée Champollion.

Pierre Robert Bonnet (1889-1981) fut reçu Compagnon du Devoir en 1909 et rejoignit alors son père. Son Tour de France de compagnon charpentier fut suivi par un stage à Boston USA, par sa participation aux chantiers paternels dont le viaduc de la Roizonne, et à la Grande Guerre, du 19/08/1914 à 1918. Il reprit l'entreprise de bois et charpentes en 1919, après le décès de son père à l'âge de 58 ans.



N.B. En 1908, Robert part pour Marseille. Le 7 mars 1909, il a 20 ans. Le 19 mars, le jour de la St Joseph, il est reçu Compagnon, après une initiation d'un jour et d'une nuit. Il est Compagnon passant charpentier du Devoir. Son nom est « *Le soutien des bons drilles* ».

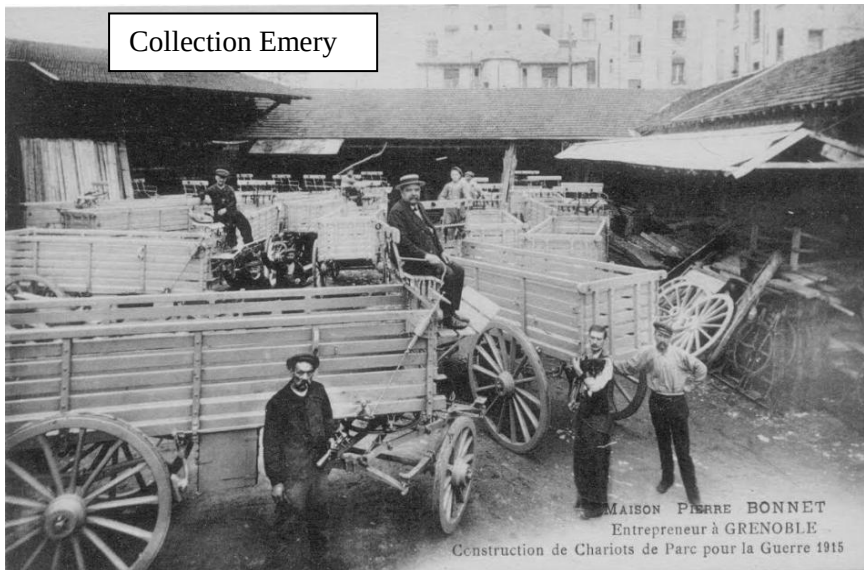


Pierre Bonnet écrit
à son fils Robert,
mobilisé en 1914 :

2500 chapes de
caisses à
munition...

(collection Emery)

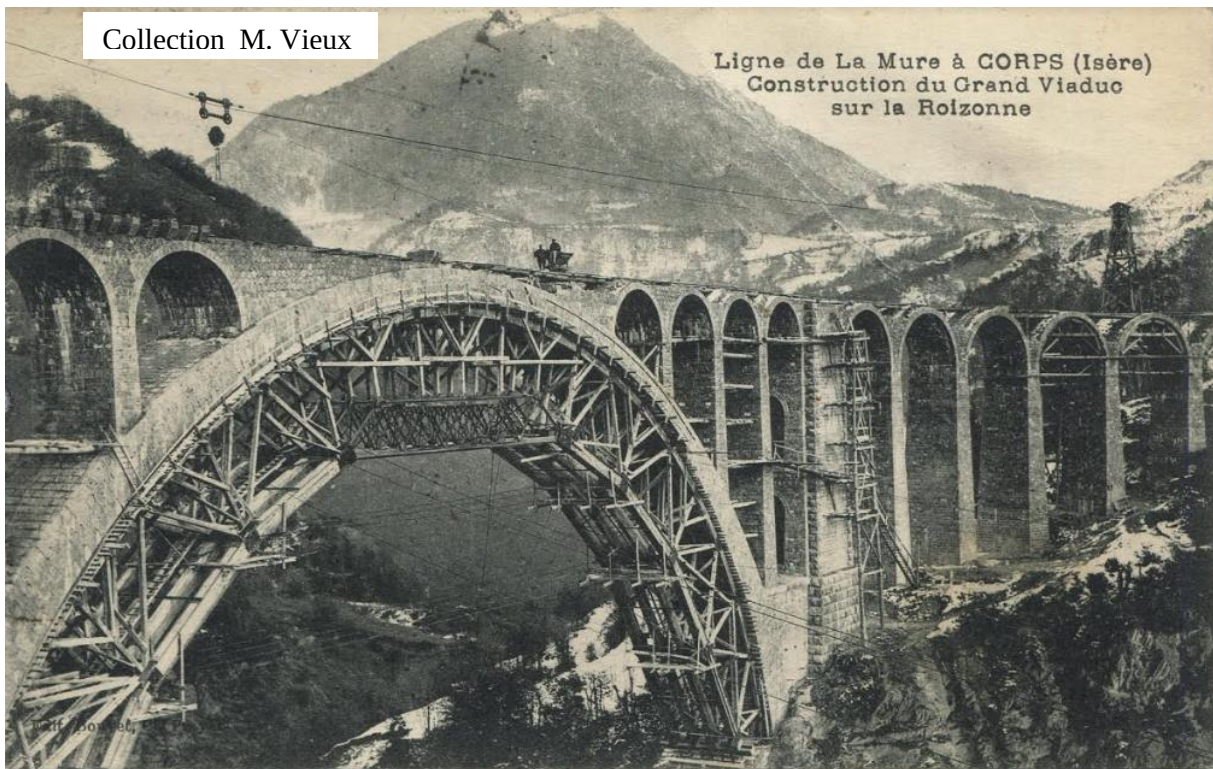
Collection Emery



Robert ne voulait pas être un de ces « pistonnés » !

Son père en tant qu'entrepreneur de charpente était devenu en 1914 fournisseur de l'Armée.

Collection M. Vieux

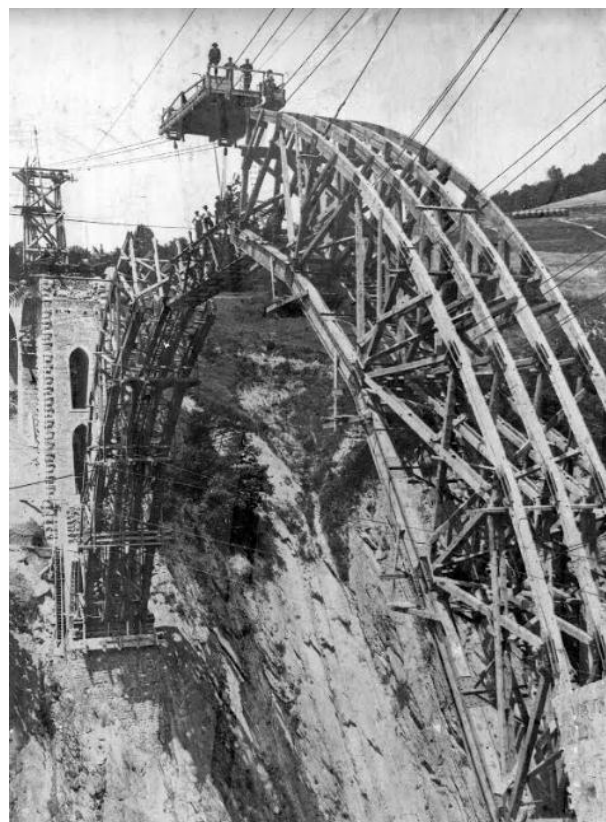
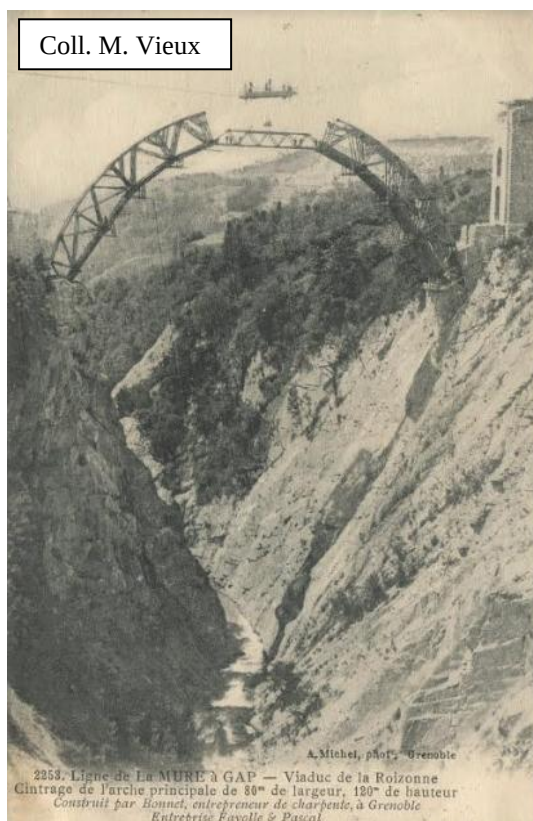


La conception et la pose du cintre : comment ça marche ? Marcel Vieux nous explique :

L'entreprise de charpente chargée de la fabrication des éléments des coffrages définit les types et le dimensionnement de chaque partie de la future structure, en assure la réalisation en tenant en compte du moyen de transport de l'atelier au chantier, du mode opératoire et des moyens de levage (treuils, haubanage, fixation des éléments les uns par rapport aux autres etc...) ; les éléments sont tracés grandeur nature sur ce que l'on appelle des "aires d'épure"

(plancher de grande dimensions), puis réalisés et montés “à blanc” c’est-à-dire avant re-démontage partiel ou total pour l’acheminement. Puis vient le levage et la solidarisation des différents éléments. Le matériel et la technique employée pouvant varier suivant l’importance de l’ouvrage et les conditions climatiques : pour le pont sur la Roizonne, les contraintes étaient fortes et le montage ne pouvait se faire que durant des périodes peu ventées avec des températures modérées.

Une fois l’acheminement des matériaux ou éléments de structure réalisées, soit par camions, soit le plus souvent grâce à des wagons tractés par locomotives à vapeur, on assemble les parties d’extrémité droite et gauche, on les met en place [**été 1914 ?**] avec un système de treuil et de haubans qui les maintient sur leurs assises, l’opération la plus délicate consistant à positionner la clef inférieure du cintre [**automne 1914 ?**] à l’aide du transbordeur (pont roulant suspendu) et à “relâcher” l’ensemble qui se devait alors être parfaitement ajusté afin de permettre la liaison et la fixation de l’ensemble, ainsi que la poursuite du chantier.



Après la mise en place complète du cintre, on pose un plancher de coffrage destiné à recevoir les différents éléments de la structure définitive en maçonnerie et pose des pierres de tailles, puis ensuite l’assemblage des systèmes de roulement et d’approvisionnement d’infrastructure électrique. [**été 1916 ?**]

Quelques mois ou années après le début du chantier, le démontage pièce par pièce de cet édifice, le coffrage bois est récupéré pour d’autres usages et on brûle sur les fonds de gorges les morceaux trop défectueux, pour éviter tout problèmes d’encombrement en aval du cours d’eau à franchir. [**juin 1917 ?**]

Ce pont de Roizon est à la fois spectaculaire, grandiose et parfois dangereux pour les équipes présentes et sans doute un des plus intéressants et des plus fameux chantiers réalisés à cette époque (230 m de long, arche centrale de 90 m).

Dans la maison du sieur Prieur à Valbonnais, à partir du 15 septembre 1711, une semaine après la *batterie* et le tumulte du *veu* de La Roche, défilent de nombreux témoins. La plume du greffier court, sans accent, sans ponctuation, menaçant les auteurs de faux témoignages de « *peyne de mort* », distillant quelques formules immuables et appelant le témoin à valider son témoignage, au terme de la relecture de sa déposition.

Seizième témoin :

Marguerite Desmollins fille à feu Benoit native et habitante des Engellas âgée d'environ vingt-huit ans.

Dépose que ledit jour étant partie environ les deux heures après midi des Engellas pour aller à La Roche assister à vêpres et à la bénédiction et étant dans l'endroit appelé la croix du temple elle y trouva le valet du rentier de monsieur Du Frenet avec le nommé Marc Miard tous deux de Beaumont qui se battaient à coups de bâtons et de pierres et il y avait aussi deux filles de Beaumont au milieu d'eux qui les voulaient séparer et empêcher de se battre mais ledit valet du rentier de monsieur Du Frenet donna à une des filles six coups de pied au ventre et déchira à l'autre fille son linge et une partie de son habit en disant audit Miard tu n'auras pas comme



Marguerite Desmollins
native et habitante des
Engellas, témoin n° 16,
raconte longuement ce
qu'elle a vu...

[...] la danse et ledit Marc Miard lui disait de même tu n'auras pas cet honneur alors ledit valet jeta par terre ledit Miard et lui donna un coup de pierre sur la tête après quoi ledit Miard s'étant relevé il se sauva aux Engellas dans la maison d'André Cros Coyton cordonnier du lieu et comme ledit valet lui voulait courir après quelques personnes qui étaient sûrement l'en empêchèrent et l'arrêtèrent dans ledit endroit comme par force mais comme ledit valet vit qu'il ne pouvait pas suivre ledit Marc Miard en jurant et blasphémant plus de cent fois le saint nom de Dieu il dit plusieurs fois qu'il tuerait ledit Miard avant qu'il fut nuit ou qu'il fut retiré chez lui et qu'il était bien fâché de n'avoir pas son sabre après quoi ladite dépositante au lieu d'aller à La Roche crainte de quelque accident de feu de la part de ceux de Beaumont s'en retourna aux Engellas et y étant arrivé près de la fontaine au devant de la maison hôte dudit

lieu elle y trouva ledit valet du rentier de monsieur Du Frenet avec le maréchal de Malbuisson portant des gros bâtons à la main et vit aussi la dépositante plusieurs autres garçons de Beaumont qui sortaient des maisons voisines portant le chacun un gros bâton de même à la main alors la fille du nommé Merle hôte des Terrasses et meunier des moulins de Ponthaut et de Malbuisson dit à la dépositante que vos garçons de Valbonnais se gardent bien de paraître par ici car il n'y va pas bien pour eux et nos garçons de Beaumont en valent bien deux de ceux d'ici dit de plus la dépositante que dans un moment après que ladite fille de Merle lui eut fait connaître le dessein qu'avaient ceux de Beaumont ayant vu paraître le nommé Pierre Durand Prieur valet de Claude Cros avec Pierre Helme fils à Claude qui descendaient par le village des Engellas elle leur alla au devant pour les avertir de se retirer mais dans le même temps que ladite dépositante les avertissait ledit valet du rentier de monsieur Du Frenet accompagné dudit maréchal de Malbuisson se ruèrent sur lesdits Durand et Helme et ledit valet donna deux coups de bâton audit Durand un à travers le visage dont il lui cassa trois dents que ledit Durand sortit de sa bouche et les jeta par terre en présence de la dépositante et l'autre coup il lui donna sur la tête après que le dit Durand fut tombé par terre du premier coup et ledit maréchal donna un coup de bâton audit Pierre Helme sur les épaules et si le sieur Dupinou et quelques autres personnes de la Mure qui se trouvaient pour lors audit village des



Engellas n'étaient accourus pour les séparer ledit valet du rentier de monsieur Du Frenet aurait sans doute achevé de tuer ledit Durand lequel ladite dépositante leva de terre et quelques autres personnes y étant aussi survenues emportèrent ledit Durand dans la maison de Claude Helme et ont envoyé quérir le chirurgien de Valbonnais pour le venir panser et étant dans ce temps là survint audit endroit le sieur Claude Cros à qui l'on avait dit qu'on avait quasi tué son valet et que l'on ... maltraité... ledit Helme son neveu il courut dans l'endroit où était ledit Helme pour l'empêcher d'être tué et voulut se rendre prisonnier en arrêtant ledit valet et ledit maréchal mais il en fut empêché à la prière du sieur Dupinou qui lui dit qu'il en répondait après quoi et dans peu de temps après la dépositante vit paraître ledit maréchal de Malbuisson ayant un fusil sur l'épaule qu'il avait pris dans la pièce de chanvre appartenant à Pierre Bernard fils à feu Jean et s'étant la dépositante retiré dans sa maison elle entendit tirer un coup de fusil ne sachant qui l'avait tiré [...].

(à suivre)